

RENCONTRES DE L'ÉCONOMIE : LE MORAL DES ENTREPRENEURS AU BEAU FIXE

En plus de 570 millions d'euros de soutien de la part de l'État, le Département a bénéficié de 68 millions d'euros pour ses projets, dont une grande partie en faveur des infrastructures publiques.

« La relance est au cœur de nos préoccupations », assure Paul-François Schira, secrétaire général de la préfecture, « l'objectif de l'État est désormais de suivre comment ces subventions sont utilisées et lever les freins lorsque nécessaire ». Avec de nombreux reports de charges et plus de 4 000 euros par habitant apportés depuis mars 2020 dans les Alpes-de-Haute-Provence, « c'est maintenant qu'il faut engager les investissements ».

Les rencontres départementales de l'économie qui se sont déroulées à la chambre de commerce et d'industrie à Digne-les-Bains, ont été pour les intervenants l'occasion de se féliciter d'une reprise « spectaculaire », de l'économie, même s'il subsiste quelques difficultés notamment dans les secteurs des transports et de l'hôtellerie restauration qui peinent à retrouver leur niveau d'avant crise.

Pour le président de la CCI, Daniel Margot, « la majorité des entreprises, (8 sur 10), sont en phase de sortie de crise ». De façon générale, l'activité est en hausse de + 26 % dans le secteur de l'industrie, +22% dans la construction, + 11% dans le commerce, +4% dans l'agriculture. Comme l'a souligné la directrice départementale des finances publiques, Isabelle Godart-Devaujany, la part de TVA encaissée est en progression, tout comme les droits de mutation à titre onéreux (impôt sur les ventes de biens immobiliers) en hausse de près de 50%. Même les défaillances d'entreprises restent à un niveau très faible avec 50 cas constatés sur les 12 derniers mois. Un chiffre à opposer aux 2 300 entreprises créées en un an dans les



Alpes-de-Haute-Provence (soit une progression de 18% par rapport au 1^{er} trimestre et de 27% par rapport à l'année dernière). Quant à l'épargne des ménages, elle frôle des niveaux historiques !

Pénurie de main d'œuvre

Dans ce contexte idyllique subsiste un point noir. Celui des ressources humaines. « Alors que nous avons enregistré 17 000 déclarations préalables à l'embauche en 2020, et qu'il y a 9 400 intentions d'embauche pour 2021, les entreprises peinent à trouver de la main d'œuvre », relève Richard Mathieu, directeur de la Banque de France. En particulier les services, la restauration et le bâtiment. Alors que Pôle emploi dispose de

4 400 offres d'emploi, seulement 3 300 ont trouvé preneur. En cause, le manque de compétences, le manque d'attractivité de certains métiers et les rémunérations trop basses. Certains secteurs comme celui des Senteurs et Saveurs ont vu les prétentions de salaire des candidats augmenter de plus de 30%. « Parfois, certains ont décidé de changer d'activité. Ceux qui ont été mis en pause pendant la crise doivent revenir sur le marché du travail, car l'assurance chômage reste une assurance accident de la vie et n'a pas vocation à durer », précise Paul-François Schira. Pôle emploi a ainsi procédé à plus de 1 000 contrôles de demandeurs d'emploi, 900 sont en cours de radiation.

Alors que le nombre d'emplois non pourvus avoisinerait les chiffres de 300 000 au niveau national, le gouvernement a mis en place un « plan de réduction des tensions de recrutement » basé sur la formation et le retour à l'emploi des chômeurs longue durée.

Bernard AIGROT